

Compte rendu C.A.P.Locales Cat. B du 16/02/2010

Siégeaient pour la CGT: D. GENESTE/ B. VIGNES/ M.RABILLARD

A l'ordre du jour :
1- Mouvements de personnel au 2^{ème} trimestre 2010
2- Questions diverses

☞ Mouvements de personnel au 2^{ème} trimestre 2010

□ La situation des effectifs réels du département au 01/02/2010 :

- Implantés : 92 B
- Réels : 97 B
- => + 5 B au total
- Compensation temps partiel: - 4.7 B
- => + 0.3 B pour l'ensemble du département

□ Le contexte particulier :

- **10 emplois supprimés** en 2010 : 4 B et 6C.
- **Pas d'arrivée externe** au département, ni de départs.
- **Création du PRS** (pôle recouvrement spécialisé) au 01/04/2010 = 4 emplois transférés dont 2 B pour la filière gestion publique (1A et 1 B filière fiscale).
- Transfert TU/Amendes d'Agén Impôts à Agén Mple au 01/07/2010 = 3 emplois théoriques transférés (1B+2C) mais réellement 4 emplois.

□ Le tableau des demandes :

NOMS PRENOMS	AFFECTATION ACTUELLE	AFFECTATION DEMANDEE
CERANTOLA Maryse	Equipe de remplacement	T. Ste Livrade/SIP Villeneuve s/Lot
NADO Christophe	T. Laroque	Tonneins / Marmande / Casteljaloux
LOOSE Jöelle	T. Agen hôpital	TG
RATTIER Solange	T.Villeneuve Mple	Paierie / T.OPH / T. Agen hôpital
GUIGNIER Marie Jeanne	T.Villeneuve Mple	TG / Agen Mple / Paierie
DUBOUILH Muriel	France Domaine	Casteljaloux / Marmande /Tonneins / Aiguillon
COSTESSEQUE Isabelle	T. Agen Mple	Equipe de remplacement
RIGON Denise	T. Agen (service amendes)	Agén Mple (TU - Amendes) / SIP Agén T.OPH / Paierie
PERAN Hélène	T.Agen (contentieux)	SIP Agén
DUPUY Pierrette	T.Agen(compta-surendettement)	SIP Agén
CAMPANA Catherine	T.Agen (contentieux)	SIP Agén
COUSTENOBLE Daisy	T.Agen (amiable - compta)	SIP Agén

□ 3 départs en retraite sont prévus courant 2010 :

Prénom/Nom	Poste d'affectation	Date de départ
Nicole LAGARDE	T. Agen hôpital	02/05/2010
Marie Thérèse GRACIA PEREZ	T. Villeneuve Mple	04/07/2010
Maryse BOSSARD	T.Marmande Mple	06/07/2010

➤ **Les propositions de l'administration : une première dans le département depuis le début de la fusion : UNE MUTATION D'OFFICE !**

Cas du PRS : Après appel de candidatures auprès de tous les agents du département en charge du recouvrement (service TG, TP Agen et autres trésoreries), il s'est avéré que seul 1 agent C était volontaire pour rejoindre le PRS au 01/07/2010 (voir compte rendu CAPL catégorie C).

De ce fait, **Mme L'Esprit Maryse**, contrôleur principale au service recouvrement de la TG, y **sera mutée d'office** à une date ultérieure sauf si un volontaire se manifeste d'ici là.

Transfert des Amendes/TLU et autres taxes : actuellement à la TP Agen, 1 cadre B travaille sur ce secteur qui sera transféré à la Trésorerie Agen Municipale au 01/07/2010. A cette date, **Mme RIGON Denise a donc accepté de suivre son secteur de mission à la TPM.**

Autres mutations :

- **Mme GUIGNIER Marie Jeanne est mutée à la T. AGEN Ets Hospitaliers** au 01/05/2010.
- **Mr NADO Christophe est muté au SIP de Tonneins** au 01/05/2010.

➤ **Les interventions syndicales :**

- Malgré nos demandes, il n'a pas été possible d'obtenir d'autres mouvements. Les raisons invoquées : pas de vacance d'emploi, pas prioritaire, présence trop récente dans le poste ... Quant au mouvement de « mutations » (nous préférons le terme plus approprié de « transfert ») pour le SIP d'Agen(décembre 2010), il sera traité ultérieurement.
- Tous les élus du personnel ont dénoncé la mutation d'office prononcée par la direction locale concernant la mise place du PRS. Il reste la possibilité qu'un agent n'ait pas été informé de l'appel de candidature et se porte volontaire.

Remarque : il n'en demeure pas moins que l'intention de muter d'office des agents est bien réelle !

Tout ça, pour mettre en place une réforme (la fusion) menée au pas de course, sans concertation avec les personnels et uniquement pour dégager des gains de productivité justifiant de nouvelles suppressions d'emplois. On est bien loin de la soi disant « amélioration du service public » qui justifiait le lancement de cette réforme. Ce sont bien les raisons pour lesquelles la CGT y est opposée depuis le début !!

VOTE :

Pour : Administration

Abstention : FO + CFDT

Contre : CGT

Explications : hors de question pour les élus CGT, de cautionner la mutation d'office d'un agent.

☞ **Questions diverses**

- A la demande d'un élu CGT, il est précisé que la campagne de notation 2010 est sur les rails (exercice noté 2009). L'enveloppe capital mois pour les B sera de 67 mois :

- . 62 nouveaux mois pour 2010.
- . 5 mois restant de la réserve de 2009 et non utilisés localement.

Ils se répartiront entre : 14 bonifications de 3 mois et 25 de 1 mois.



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT :

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:.....

Signature,

A renvoyer à : SNT-CGT : Case CGT Trésorerie Générale d'AGEN